



## Yacht Club Ispe Biscarrosse

5366 , route des lacs

B.P 60004

40601 BISCARROSSE CEDEX

Sirene : 52883027600028 APE : 93127

e-mail : [ycibvotreclub@orange.fr](mailto:ycibvotreclub@orange.fr)

site : [ycib.fr](http://ycib.fr)



## Convocation aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 19 novembre 2016

Nous souhaitons vivement que ces assemblées soient à l'image de cette année sportive 2016 avec une participation exceptionnelle : manifestez par votre grande mobilisation la continuité de l'intérêt que vous portez à votre club et aux responsables qui l'animent.

### 1) Assemblée Générale extraordinaire.

Il est proposé 2 modifications des statuts :

#### 1) **article 10 : Administration.**

Il est proposé : « Les membres du Comité Directeur sont élus en assemblées générale pour une durée de **4 ans** ».

#### 2) **article 14 : Les assemblées générales.paragraphe 2.**

Il est dit : « *Dans le cas où un tiers des membres actifs ne seraient pas présents ou représentés, l'assemblée générale sera reconvoquée à 1 mois d'intervalle au moins.* Les délibérations et les décisions pourront alors avoir lieu sans condition de quorum. Seuls prennent part aux votes les membres actifs avec un maximum de trois procurations par membre actif.

Il est proposé la modification suivante :

*Pour qu'une Assemblée Générale (ordinaire ou extraordinaire) puisse se tenir et décider le quorum est fixé à 1/3 (un tiers) des membres actifs. Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint l'AG doit être reconvoquée à 1 (un) mois d'intervalle au moins, sans condition de quorum alors.*

### 2) **Assemblée Générale ordinaire.**

Conformément à nos statuts actuels elle est électorale et les différents rapports du CD actuel seront suivis par de nouvelles élections.

#### **Ordre du jour :**

- \* rapport moral du président,
- \* rapport du secrétaire général Garry Brooks,
- \* rapport du trésorier Christian Sanchez,
- \* rapport de la Commission sportive par Christophe Galharret,
- \* questions diverses qu'il est important de communiquer 15 jours à l'avance pour avoir le temps de préparer les réponses.

### **3) Election du nouveau Comité Directeur**

Conformément à nos statuts actuels cette AG est électorale, les responsables arrivent en fin de mandat.

Les candidats doivent se faire connaître auprès du secrétaire au plus tard le 4 novembre 2016.

Suite à ces élections, le nouveau Comité Directeur se retire, octroi les différentes responsabilités et en fait publicité de suite.

### **4) Pot de l'amitié et repas au restaurant « le Pub »**

Merci de trouver en pièces jointes :

- le calendrier 2017 des régates et autres rendez-vous,
- appel à cotisation 2017,
- procuration à remplir et à adresser à qui de droit (voire au secrétaire Garry Brooks), au cas où vous ne pourriez vous déplacer.

---

### **Procuration :**

**Je soussigné Mme (Mr) -----, donne mandat à  
Mr (Mme) pour me représenter aux Assemblées Générales Extraordinaire et  
Ordinaire du Y.C.B qui se tiendront le 19 Novembre 2016 à BISCARROSSE , maison  
de la foire.**

**Pour valoir à qui de droit,**